Programmes culturels: participation de la Lettonie au programme communautaire Raphaël

1998/0203(CNS) - 16/09/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté sans débat le rapport de Mme Odile LEPERRE-VERRIER (ARE, F) sur la participation de la Lettonie à un programme dans le domaine de la culture. Il a adopté quelques modifications visant à rappeler le rôle fondamental de la culture pour le rapprochement des peuples et les effets positifs de l'action culturelle pour le développement économique et social des pays candidats ainsi que pour leur fonctionnement démocratique. Il rappelle également qu'il importe de respecter la diversité culturelle de ces pays ainsi que des minorités qui les composent. Enfin, il estime que la ventilation des crédits destinés au financement de cette action devrait figurer à la section III, partie B du budget de l'Union et insiste sur une plus grande transparence des débats touchant au comité du programme auquel la Lettonie devrait être plus étroitement associée.